

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 22 (1975)
Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le but de cette instruction est non seulement d'intéresser les femmes à un engagement volontaire, d'une durée de cinq ans, dans les services de la protection civile, mais aussi de donner aux participantes le minimum de connaissances qui, aussi rudimentaires soient-elles, leur permettront d'agir à bon escient lors d'un accident et, peut-être, d'avoir au bon moment le geste qui sauve. (tlm)

Yverdon. Ce printemps l'instruction du personnel de l'organisme local dirigé par M. R. Ræmy démarra sérieusement par un cours d'introduction de 5 jours pour le service sanitaire. Des Yverdonnois participeront à des cours cantonaux de «protection atomique et chimique», d'alarme et transmissions». Mais pour une instruction plus poussée, particulièrement sur le plan d'engagement de moyens techniques, il faut pouvoir disposer d'un centre d'instruction avec place d'exercice.

Evilard-Bienne. Félicitations et hommages à Mademoiselle Estelle Allemand, citoyenne à part entière, qui a fêté ses 84 ans le 18 février dernier. Après le témoignage de reconnaissance de la Société «La Valaisanne» de Bienne, à sa fidèle amie du Valais et membre passif, voici ce que le «Journal du Jura» de Bienne a écrit, sous la signature de M. Francis Pellaud:

«Mais il y a un autre aspect, social celui-ci, de la vie de Mlle Allemand que la plupart de nos concitoyens ignorent et que je me permets de relever ici. En mars 1944, l'ancien secrétaire municipal M. Henri Villars demanda à Mlle Allemand de bien vouloir organiser, conformément aux directives de l'Office fédéral de guerre, un service de secours en cas de guerre, pour les deux localités d'Evilard et de Macolin, ce que nous appelons aujourd'hui «Protection civile». Le choix de M. Villars n'avait pas été fait au hasard. C'est parce qu'il savait pouvoir compter sur l'énergie, l'esprit d'initiative et le sens pratique de Mlle Allemand. Dès que sa nomination comme chef du service de secours fut confirmée par le Conseil communal, le 31 mars 1944, Mlle Allemand se mit immédiatement à l'ouvrage en constituant les divers groupements de renseignements, de secours, de service sanitaire prescrits par l'autorité fédérale malgré la résistance de certains citoyens peu enclins à recevoir des directives d'une demoiselle! Le 28 novembre 1944, l'expert de l'Office fédéral de guerre, M. Muriset, effectua le contrôle du nouveau service en présence de M. Charles

Montbaron, oncle et suppléant de Mlle Allemand, de MM. Villars, secrétaire communal, Schmidt et Tièche de la garde locale et de Mme Vuille du service sanitaire. M. Muriset se plut à reconnaître la parfaite organisation du Service de secours d'Evilard-Macolin et félicita Mlle Allemand en lui disant: «C'est le service le mieux organisé de tous ceux que j'ai contrôlés dans l'ensemble du Jura». Il convient de relever également ici le très grand travail effectué par M. Montbaron dans ce service; c'est lui qui dessina et peignit tous les textes des pancartes destinés aux divers locaux et cela, tout comme Mlle Allemand, sans aucune rétribution, ni jetons de présence. Les frais pour toute l'organisation de ce service de secours officiel commandé par la commune, se sont élevés en tout et pour tout à 55 fr. 50, de mai 1944 à décembre 1945! S'en souvient-on encore aujourd'hui à Evilard et au sein du Conseil communal? Il est permis d'en douter.

C'est pourquoi, en tant que Valaisan, Jurassien de cœur, je tiens à dire à cette vaillante Jurassienne, Valaisanne de cœur, toute mon admiration pour l'œuvre qu'elle a accomplie en faveur de notre commune et de ses habitants et à former à son intention mes vœux les meilleurs de bonheur et de santé.

Francis Pellaud

C'est un magnifique exemple de dévouement volontaire et bénévole pour une cause publique et humanitaire.

Constructions de protection civile — usage polyvalent

Quelques exemples:

Marly. Les vastes locaux aménagés pour la protection civile, sous les halles de gymnastiques, peuvent être mis à la disposition de la jeunesse, et des sociétés. Ils permettent aussi de recevoir décentement la troupe appelée à stationner occasionnellement dans la commune.

Saint-Ursanne. La commune disposera bientôt, vraisemblablement à la fin 1975, d'un immeuble comprenant:
sous-sol: des aménagements pour la protection civile,
rez-de-chaussée: une grande salle de gymnastique, de spectacle et de congrès (400 places pour les spectacles, 300 places avec installation de bancs)
1er étage: un aula pour une centaine de personnes.

Le chef-lieu du Clos-du-Doubs disposerait ainsi d'une construction qui rendra de précieux services à la population. La commune a voté un crédit de 2 millions de francs. La Confédération et le canton participent par un montant de 700 000 francs pour les aménagements de protection civile.

Brigue. Un nouvel abri pour la protection civile sera inauguré prochainement. Aménagé dans le cadre de la construction d'un nouveau bâtiment scolaire, cet abri (deux étages des sous-sols) pourra recevoir 1800 personnes. En temps normal, ces locaux seront utilisés comme cantonnements pour la troupe de passage. Deux compagnies pourront y loger dans de bonnes conditions.

La vaste salle souterraine destinée également à la protection civile, servira de garage pour une quarantaine de voitures privées, garage qui sera loué aussi longtemps que la situation le permettra.

Seewen-Schwytz. Des installations protégées destinées en premier lieu aux troupes de protection aérienne attribuées à la région étaient nécessaires. Cette occasion a été saisie pour procéder à des aménagements complémentaires constituant un Centre d'instruction à l'intention des personnes astreintes à servir dans la protection civile des cantons d'Uri, Schwytz, Obwald, Nidwald et Zoug.

C'est donc un bel exemple de collaboration entre les autorités civiles et militaires.

La documentation, les renseignements concernant des réalisations particulières des cantons et des communes sont toujours les bienvenus.

Adresse: Union suisse pour la protection des civils, Commission romande d'information
Roger Parisod, président, 4, avenue de Rumine, 1005 Lausanne

Délai: pour les envois: le 10 du mois précédent la parution.

Construction d'abris dans les cantons — places protégées

nombre d'habitants recensement 1970	1974		participation cantonale	total fin 1974	
	abris	places		abris	places
Vaud	511 851	839	32 587	4 458 238.—	7 731
Genève	331 599	521	27 515	2 868 885.—	285 621
Valais	206 563	354	13 783	1 117 726.—	144 984
Fribourg	180 309	179	5 069	531 897.—	2 097
Neuchâtel	169 173	256	9 050	1 166 682.—	3 081
					103 273

KRÜGER

protège
abris anti-aériens
et de protection civile
contre l'humidité

Krüger+Co. 9113 Degersheim

En cas d'urgence: Téléphone 071 54 15 44 et
3117 Kiesen BE Téléphone 031 92 96 12
2000 Neuchâtel 4 Téléphone 038 24 25 82



Exklusiv ist unsere

NEUKOM-Wohn- und Schlafkoje für Gross-Schutzräume

Muster- und Modellschutz

Nicht minder attraktiv ist unser übriges ZS-Mobiliar:

Liegestellen 2- und 3stöckig
Lager- und Liegestelle
Koffer- und Kleidergestelle
Tisch-Bank-Kombinationen
Tische, Stühle, Konsolentische
Vollwandgestelle
Schiebe- und Flügeltürschränke

für BS-Anlagen,
Kdo Posten, San Hilfsstellen

Beratung, Projektierung, Ausführung

Besuchen Sie
unsere interessante Fabrikausstellung

H. Neukom AG **8340 Hinwil**
Zivilschutz-Mobiliar Tel. 01 78 09 04

NEUKOM

AccuLux

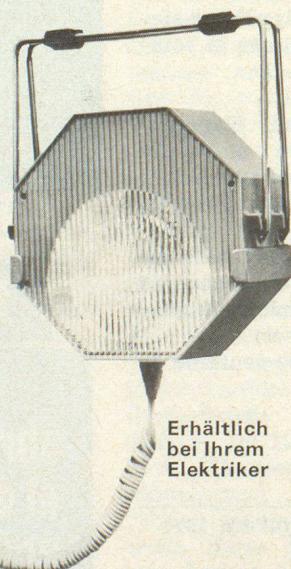
mit wartungsfreien gasdichten Nickel/Cadmium-Akkumulatoren
Gewicht nur 1 kg

Notstromleuchte

BZS-Schock-geprüft

Die AccuLux-Notstromleuchte gibt sofort strahlend helles Licht, wenn der Strom im Hause ausfällt. Die wichtigsten Teile des Hauses, der Flur oder das Treppenhaus, sind hell erleuchtet, und das Suchen nach Taschenlampen oder Kerzen entfällt. Die AccuLux-Notstromleuchte kann dann auch als Handleuchte verwendet und dort eingesetzt werden, wo es notwendig ist. Die AccuLux-Notstromleuchte gibt in voll aufgeladenem Zustand für etwa 3½ Stunden Licht.

229.-



Erhältlich
bei Ihrem
Elektriker

Generalvertretung

MEXAG

Depositario e agente esclusivo per la Svizzera di lingua italiana
Dante Bontagnoli, CH-6932 Breganzona
Telefono 091 214 45, via Lucino 33



**Was von aussen nicht ersichtlich ist –
stellen Sie fest bei der Arbeit
mit dem Schreibprojektor PROKI 1004**

vergleichen und testen gestattet!

Das Projektionsbild ist gleichmäig ausgeleuchtet, kein Lichtabfall gegen den Rand, durch das Zwei-Kammer-System.

Vierfache Lebensdauer der Lampe mit der automatischen Sparschaltung (Kontroll-Licht neben dem Schalter).

Kühle Arbeitsfläche durch perfekte, nahezu geräuschlose Ventilation. Extrem steile Hochprojektion, einstellbar bis 36°, ohne Lichtverlust. Arbeitsfläche 285 x 285 mm. Volle Ausleuchtung von DIN A4-Vorlagen hoch oder quer.

Einfache Bedienung. Der Schalter sitzt oben auf dem Gerät.

Rasches Arbeiten mit der Folienkassette. Sie enthält Folien- und Aufnahmerollen mit 30 m Folie.

Blendschutz ohne jeglichen Lichtverlust.

Aus unserem AV-Programm Vermietungen – Spezialprojektionswände nach Mass – Projektionstische – Arbeitsmaterial für die Herstellung von Transparenten usw.

AUSKUNFT – BERATUNG – DIREKTBEZUG

PETRA AV audio-visuelle Geräte
Silbergasse 4, 2501 Biel-Bienne, Tel. 032 23 12 79

Regionalvertretung mit Schauraum in
Bern, Zürich, Luzern, Genf
Voranmeldung: 032 23 52 12, Herr Bütkofer